

Chers parents,

Bonne année!

C'est le moment d'inscrire votre enfant à la prématernelle pour l'année scolaire 2019-2020. L'inscription se fera en trois vagues.

La première vague est pour les familles qui ont présentement un enfant à la Prématernelle Bobino Bobinette et qui souhaitent inscrire leur enfant pour l'année prochaine. Vous pouvez le faire dès lundi le 7 janvier et cela jusqu'au 29 janvier.

La deuxième vague est pour les anciennes familles soit celles qui ont déjà eu un enfant à la prématernelle et qui ont maintenant un frère ou une soeur qui peut s'inscrire. Les inscriptions seront acceptées à partir du 29 janvier jusqu'au 12 février.

La troisième vague est pour les nouvelles familles. Le 19 février 2019 aura lieu la soirée d'inscription, à 19h à l'école Notre Dame.

Vous trouverez un formulaire d'inscription ci-joint et nous mettrons aussi une copie du formulaire dans la boîte de votre enfant cette semaine. Vous n'avez qu'à le remplir et le remettre à madame Francine ou madame Béatrice accompagné d'un chèque de \$45 pour les frais d'inscription. Les places iront aux premiers venus.

Nous avons des cartes d'affaire si vous connaissez des familles qui pourraient être intéressées à notre prématernelle ou si vous avez des contacts avec des endroits qui accepteraient d'afficher nos affiches ou brochures, ceux-ci sont disponibles en classe.

Dear parents,

Happy New Year!

It is already the moment to register your child with Bobino Bobinette for the school year 2019-2020. The inscription will be done in three waves.

The first wave is for the families which currently have a child in Prématernelle Bobino Bobinette and which wish to register their child for the next year. You can do it as of Monday January 7 and that until January 29.

The second wave is for the former families who had a child with prématernelle and wish to register a brother or a sister. The inscriptions will be accepted from January 29 until February 12.

The third wave is for the new families. On February 19, 2019 we will have the inscription night, it is at 7pm at Notre Dame school.

You will find the inscription form attached and we will put also a copy of the form in your child's mailbox this week. You have to fill it and give it to madame Francine or madame Béatrice accompanied by a cheque of \$45 for the registration fees. The places are given on a first come, first serve basis.

We have business cards if you know families who might be interested in our preschool or if you have contacts with businesses willing to post our brochure or poster, we have some available in class.

PRÉMATERNELLE

Bobino • Bobinette



Prématernelle Bobino Bobinette, 15425, 91^e Avenue,
Edmonton, Alberta, T5R 4Z7

Téléphone 780-486-0673

Télécopieur 780-484-7065

bobinobobinette@centrenord.ab.ca



8627, 91^e Rue, bureau 322

Edmonton (AB) T6C 3N1

Tél. : 780 468-6440 Télécopieur : 780 440-1631

Courriel : conseil@centrenord.ab.ca

PRÉMATERNELLE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

DATE D'INSCRIPTION

Jour Mois Année

DATE PRÉVUE
D'ENTRÉE

Jour Mois Année

(Réservé à
l'administration)

Formule souhaitée (Numérotez votre préférence – premier, deuxième et troisième choix)

2 jours/ semaine - mardis et jeudis matins

3 jours/ semaine - lundi, mercredi et vendredi matins

2 jours/ semaine - mardis et jeudis après-midi

5 jours/ semaine - matins

RENSEIGNEMENTS DE L'ENFANT

Vérification légale : Un enfant ne peut être inscrit sans la présentation d'un document légal confirmant son nom légal et sa date de naissance (certificat de naissance canadien, document de résidence permanente, document de citoyenneté canadienne ou permis d'étude).

Nom de famille légal de l'enfant _____

Prénom légal de l'enfant _____

Prénom familial _____ **Nom familial** _____

Date de naissance _____ Féminin Masculin
Jour Mois Année

Téléphone (principal) _____ **Téléphone (secondaire)** _____

Adresse de l'enfant _____
Numéro Rue et case postale Appartement
Municipalité Province Code postal

Langue(s) maternelle(s) Français Anglais Autre(s), précisez _____

Statut de l'enfant au Canada Citoyen canadien Enfant d'un individu admis légalement au Canada pour résidence permanente ou temporaire

(Documentation obligatoire) Résident permanent Résident temporaire (permis d'étude), date d'expiration _____

Pays d'origine _____ **Date d'arrivée au Canada** _____
Jour Mois Année

PREMIER PARENT / TUTEUR LÉGAL

Relation avec l'enfant Mère légale Père légal Tuteur légal **Habite avec l'enfant** Oui Non

Nom _____ **Prénom** _____

Adresse _____
(si différente que l'adresse de l'enfant) Numéro Rue et case postale Appartement
Municipalité Province Code postal

Téléphone (maison) _____ **Téléphone (bureau)** _____

Téléphone (cellulaire) _____ **Courriel** _____

DEUXIÈME PARENT / TUTEUR LÉGALRelation avec l'enfant Mère légale Père légal Tuteur Habite avec l'enfant Oui Non

Nom _____ Prénom _____

Adresse

(si différente que l'adresse de l'enfant)

Numéro

Rue et case postale

Appartement

Municipalité

Province

Code postal

Téléphone (maison) _____ Téléphone (bureau) _____

Téléphone (cellulaire) _____ Courriel _____

STATUT PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS OU INUIT

Le ministère de l'Éducation recueille ces renseignements personnels en vertu de l'article 33 (c) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels parce que ceux-ci sont nécessaires à la réalisation de son mandat et de ses responsabilités d'assurer la réussite des apprenants autochtones. Pour tout renseignement sur la collecte de ces données, communiquez avec *First Nations, Metis and Inuit Services Branch, Alberta Education* 9^e étage, 10044 – 108^e Rue Edmonton (AB) T5J 5E6 ou 780 427-8501.

Si vous désirez déclarer que vous êtes une personne autochtone, veuillez cocher la case appropriée Premières nations inscrit(e) Métis ou Métisse Premières nations non inscrit(e) Inuit**COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE LA PRÉMATERNELLE** Publicité Ami Internet Autres _____**DÉCLARATION*****Je déclare par la présente que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets.***_____
Date_____
Signature (parent/tuteur légal)**SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION****Admissibilité selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés** Oui Non**L'enfant d'un citoyen canadien est admissible à l'enseignement en français si :*

- le français est la langue maternelle, et encore comprise, de l'un ou l'autre de ses parents*
- l'un des parents a reçu son instruction au primaire en français au Canada*
- un de ses frères et sœurs reçoit ou a reçu son instruction en français au Canada.*

Notes _____

